



DOSSIER D'INSCRIPTION

Restaurant scolaire

Et

Accueil périscolaire

Année scolaire 2021-2022

Dépôt du dossier complet:
Dès que possible
et au plus tard le Mercredi 25/08/2020

1 dossier par année scolaire par enfant
 Il est conseillé d'en remplir un, même pour un enfant qui ne fréquente ni la cantine, ni le périscolaire
 (Pour les cas exceptionnels, occasionnels ou imprévus)
 Pour une inscription en cours d'année, le dossier devra nous parvenir au plus tard 1 semaine avant la 1^{ère} utilisation du service.
Au-delà une pénalité de dossier de 10 € sera appliquée.

Date de dépôt du dossier :

Date de dépôt du dossier complet :

L'ENFANTNom Prénom Sexe : Fille GarçonDate de naissance : / / Ecole fréquentée en 2021/2022 : Jean Monnet (Public) Saint Louis (Privé)Classe fréquentée en 2021-2022 : PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2L'enfant vit avec Ses deux parents Son père Sa mère Garde alternée Un tuteur Famille d'accueil**Responsable légal 1 :**

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. domicile Portable

Tél. travail

Adresse email :@.....

J'autorise la Mairie à me transmettre des informations par mail oui non**Responsable légal 2 :**

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. domicile Portable

Tél. travail

Adresse email :@.....

J'autorise la Mairie à me transmettre des informations par mail oui non**En cas de litiges familiaux, les parents (ou le responsable légal) devront fournir la copie du jugement de garde de l'enfant.****Famille d'accueil :**

Nom Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. domicile Portable :

Adresse email :@.....

J'autorise la Mairie à me transmettre des informations par mail oui non**Personne à Facturer (Responsable 1 par défaut) :**

.....

Autres personnes autorisées à venir chercher l'enfant

Nom : Prénom : Tél :

Nom : Prénom : Tél :

Tarification cantine et périscolaire : CAF Nom de l'Allocataire : N° Allocataire CAF : MSA (Merci de fournir une attestation de quotient familial)

Si vous ne précisez pas votre n° allocataire (CAF) ou votre quotient familial (MSA), les tarifs les plus forts vous seront appliqués pour la cantine et le périscolaire.

Mode de règlement :

Une facture pour l'ensemble des prestations sera adressée tous les mois. Elle pourra être réglée soit par prélèvement, soit par paiement à la trésorerie dans un délai de 15 jours.

Prélèvement automatique (Autorisation de prélèvement disponible en mairie ou sur <http://www.isse.fr>)

A noter : pour les familles qui optaient déjà pour le prélèvement, aucune démarche n'est nécessaire

En cas de changement de RIB, pensez à nous en informer en nous fournissant le nouveau RIB et une nouvelle autorisation de prélèvement

Règlement à la Trésorerie

Vaccinations

(Se référer au carnet de santé de l'enfant) Si l'enfant n'a pas été vacciné, merci de joindre un certificat de contre-indication.

Ne pas nous fournir les pages du carnet de santé - Merci de remplir le dossier

Vaccins		Oui	Non	Date du dernier rappel
Diphtérie	DTP POLIO			
Tétanos				
Poliomyélite				
Coqueluche				
Haémophilus influenzae b				
Hépatite B				
Rubéole Oreillons Rougeole				
Méningocoque C				

Renseignements médicaux concernant l'enfant

Allergies			Précisez la cause de l'allergie et fournir le PAI
Asthme	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Alimentaire	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Médicament	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	

P.A.I. (Projet d'accueil individualisé) en cours - Merci de joindre le protocole et toutes informations utiles

Nom et téléphone du médecin traitant : Docteur : Tel :

L'enfant suit un **traitement médical** - Merci de joindre une ordonnance récente et les médicaments dans leurs boîtes d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice. **Aucun médicament ne sera donné sans ordonnance**

Mon enfant porte : des lunettes des lentilles prothèses ou appareil dentaire Autre.....

Régime alimentaire à connaître (Non Médical) : Sans porc Végétarien

Il ne sera pas proposé de repas de substitution mais uniquement des quantités plus importantes d'accompagnement.

Inscription Cantine :

Inscription régulière dès la rentrée (2 septembre 2021) ou à compter du :

tous les : Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Inscription occasionnelle

Inscription de préférence par mail (cantine.isse@orange.fr) ou par téléphone 02 40 55 19 23 jusqu'au vendredi à 12h00 pour la semaine suivante (sans pénalité) Possibilité de fournir un planning sur plusieurs semaines.

Inscription Périscolaire :

Inscription régulière Le matin à partir deou / et Le soir jusqu'à

Inscription occasionnelle

Il n'est pas nécessaire de réserver en Mairie.

ENGAGEMENT ET AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné responsable de l'enfant.....

Déclare exact les renseignements portés sur cette fiche et sur le dossier d'inscription.

- J'autorise** le responsable de la structure à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant. Ceci suivant les prescriptions d'un médecin et/ou un service d'urgence.
- J'autorise** les prises de vue et l'utilisation des images de mon enfant
- J'autorise mon enfant à rentrer seul à la fin de l'accueil périscolaire**
- J'autorise** mon enfant à participer aux sorties prévues dans le cadre de l'accueil périscolaire
- Je **Certifie avoir pris connaissance du nouveau règlement applicable à partir de septembre 2021** de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaire. (Disponible sur <http://www.isse.fr> rubrique vie scolaire)
- J'ai bien pris connaissance des modalités d'inscriptions et désinscriptions**

Extrait :

Les inscriptions/désinscriptions se font uniquement auprès de la mairie et non de la cantine de préférence par mail (cantine.isse@orange.fr)

Inscription possible jusqu'au vendredi à 12h00 pour la semaine suivante (sans pénalité)

Désinscription possible le jour même avant 9h00

À le :/...../.....

Signature

Précédée de la mention Lu et Approuvée:

Liste des pièces à fournir (tout dossier incomplet sera refusé) :

- Dossier d'inscription dûment rempli
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile (à jour) **Pensez à la demander !!!**
Vous pouvez la joindre au dossier, nous l'envoyer par mail ou demander à votre assureur de nous l'envoyer par mail à cantine.isse@orange.fr

Uniquement si concerné :

- Autorisation de prélèvement et RIB
- Attestation de quotient familial (Régime MSA uniquement)
- Jugement de Garde d'enfant
- Protocole PAI